

CONDITIONS D'APPLICATION DES



Au service de vos envies

valables uniquement en France métropolitaine, Corse incluse

CUISINELLA S'ENGAGE...

Sans cesse plus proche de sa clientèle, Cuisinella a développé un réseau de concessionnaires indépendants, mandatés pour distribuer ses produits et services.

Ces magasins concessionnaires sont autant d'entreprises autonomes qui assurent sous leurs responsabilités le service et l'accueil de la clientèle ainsi que la vente des produits Cuisinella.

Chaque magasin s'engage personnellement à chaque fois qu'il vous propose la vente d'un produit Cuisinella.

Pour vous satisfaire, Cuisinella a souhaité aller plus loin encore et vous garantit la qualité de ses produits et services dans les termes suivants :

VOS BESOINS NOS ENGAGEMENTS

→ Je veux un professionnel qui m'écoute

Votre concepteur vendeur vous accompagne de la 1ère rencontre jusqu'à la mise en service de votre aménagement, et même après !

→ Je veux plus de transparence

Cuisinella vous offre :

- la conception et le devis détaillé de votre aménagement selon vos besoins.
- la prise de mesure à votre domicile, sauf en cas d'inaccessibilité.
- la différence, si vous trouvez moins cher ailleurs : si dans les 15 jours suivant la signature de votre bon de commande, à qualité, implantation, garanties et services identiques, vous trouvez moins cher ailleurs, Cuisinella s'engage à vous rembourser la différence.

Le remboursement s'applique sur l'ensemble de la commande dans les conditions suivantes : meubles cuisine, salle de bain ou rangement neufs de marque concurrente, de même composition et encombrement, et conditions de garantie et services identique, appareils électroménagers neufs de même marque et référence, conditions de garantie et services identiques

Nous vous remboursons la différence entre l'offre concurrente et la nôtre, dans la limite de la fourniture des meubles et de l'électroménager, sur présentation d'un devis détaillé et d'un plan coté.

Cette clause est valable dans un rayon de 30km autour du point de vente. Hors périodes de soldes et liquidation.

→ Je veux un aménagement qui me ressemble

Chez Cuisinella, votre projet est unique et personnalisé.

Les meubles sont fabriqués à la commande. Nous pouvons ainsi adapter votre projet selon vos besoins, vos envies et votre budget.

→ Je veux plus de garanties !

Cuisinella vous offre des garanties en lien avec la qualité de ses produits.

Les produits bénéficient, en sus de la garantie légale, d'une garantie commerciale contractuelle. La dite garantie prend effet à date de facturation.

Les frais de déplacement, la dépose et la repose ne sont pas pris en charge lorsque la pose initiale a été effectuée par le client.

La garantie commerciale s'applique dans des conditions normales d'utilisation, dans des conditions d'utilisation domestique ainsi que professionnelle à usage non intensif uniquement (excluant un usage collectif intensif ou un usage professionnel intensif) et dans le cadre du respect des préconisations d'entretien.

Pour l'entretien et l'utilisation des produits et de l'aménagement, il convient de se conformer au guide d'entretien Cuisinella mis à disposition sur le site internet de la marque www.ma.cuisinella et auprès du concessionnaire.

La garantie commerciale porte sur toute malfaçon de matériaux de construction ou de finition et à condition que le matériel n'ait subi aucune modification ; elle couvre également les déformations « matière » qui empêchent l'utilisation ou qui entravent la sécurité de l'utilisateur.

La garantie commerciale correspond à la réparation, à l'échange des pièces défectueuses reconnues par nos fournisseurs ou à son échange avec un produit similaire.

Le périmètre d'application de la garantie commerciale et les exclusions sont disponibles auprès de votre vendeur en magasin.

« 10 ans sur les meubles »

La durée de garantie est de 10 ans pour les meubles et plans de travail, pièces, main d'œuvre et déplacements, uniquement pièces en cas de pose réalisée par le client, à l'exception des plans de travail en bois qui sont garantis pour une durée de 5 ans. La réparation ou le remplacement peut être soumis à expertise du fabricant.

« 20 ans sur les charnières et les pièces métalliques des tiroirs et blocs coulissants »

Sur les charnières, les crochets pour fixation murale, les pièces métalliques des tiroirs et blocs coulissants, la durée de garantie est de 20 ans.

« 2 ans sur les appareils électroménager »

La garantie fabricant est de 2 ans sur les appareils électroménagers (pièces, main d'œuvre et déplacements) sauf indications particulières spécifiées par l'électroménagiste ou le magasin.

La réparation ou le remplacement pourra être soumis à expertise du fabricant.

La mise en service de vos appareils électroménagers sera réalisée si votre cuisine est installée par nos soins.

Le service après-vente sera géré par les marques en direct.

« 2 ans sur les tables et chaises »

La garantie est de 2 ans sur les tables et chaises. La réparation ou le remplacement pourra être soumis à expertise du fabricant.

Autres fournitures :

Les garanties des mitigeurs, éviers, vidages et accessoires sont variables selon les fournisseurs et sont précisées dans le descriptif du produit dans le devis ou le bon de commande.

La garantie commerciale relative aux produits applicable aux professionnels couvre les meubles, les plans de travail, les charnières, les pièces métalliques des tiroirs, les blocs coulissants et les tables et chaises.

Cette dernière ne couvre pas les appareils électroménagers, les mitigeurs, les éviers et les éclairages.

« Garantie de livraison et d'achèvement de la pose »

De plus, la marque Cuisinella vous garantit l'achèvement de votre projet.

En achetant dans un magasin Cuisinella, vous bénéficiez de la garantie de l'exécution de votre commande grâce à la force de notre réseau.

En cas de défaillance de votre magasin la marque s'engage à trouver une solution à votre situation, dans le respect de la législation en vigueur.

Votre acompte jusqu'à hauteur de 30% est préservé sur présentation de justificatif.

→ Je veux des produits de qualité

Nos produits sont testés en conditions extrêmes dans nos laboratoires pour garantir leur durabilité. Ils bénéficient des meilleures normes du marché.

Nos meubles de cuisine sont conçus depuis 25 ans pour résister au temps qui passe : nous réalisons dans nos laboratoires toute une batterie de tests pour vous proposer les produits les plus adaptés à votre quotidien. Cuisinella est le premier fabricant français à posséder 6 certifications : triple certification ISO, NF Ameublement (certifié par FCBA), NF Environnement (certifié par FCBA) et tous nos bois sont certifiés PEFC.

Afin de préserver au fil des années, la qualité de vos meubles, un guide d'entretien Cuisinella est mis à disposition sur le site internet de la marque www.ma.cuisinella et auprès du concessionnaire.

VOS ENVIES NOS SERVICES

→ Envie de m'inspirer ?

Grâce au configurateur d'envies 3D et aux photos des réalisations de nos clients, trouvez l'inspiration et projetez-vous dans votre futur aménagement.

Naviguez au travers de milliers de réalisations sur le site « www.ma.cuisinella » : Retrouvez la vraie vie de nos clients afin de vous inspirer sur des styles, des implantations, des prix et des astuces. Tout est là, il ne manque que vous !

Configurez ensuite votre projet personnalisé dans son environnement et modifiez le au gré de vos envies.

Enregistrez vos coups de coeur dans votre espace personnel.

Vous êtes prêts ? Prenez contact avec un concepteur vendeur pour réaliser votre projet.

→ Envie d'une solution de financement clé en mains ?

Financ'ella simplifie vos démarches de financement.

Dans votre proposition commerciale, retrouvez votre offre de financement personnalisée : Financ'ella

- Un seul interlocuteur : votre concepteur vendeur
- Un financement total ou partiel
- Un taux concurrentiel fixe
- Un financement entre 200 et 75 000 euros (de 3 jusqu'à 72 mensualités)
- Le choix de la date de prélèvement
- Le report de la première échéance possible
- Le changement des mensualités ou des durées selon vos envies⁽¹⁾
- Un Remboursement anticipé possible et sans frais⁽²⁾

Avec Financ'ella, les frais de dossier sont offerts !

Financ'ella c'est **LA** solution de financement simple et rapide qui est à l'écoute de vos envies.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Crédit affecté sous réserve d'acceptation par Cofidis SA à Directoire et conseil de surveillance au capital de 67 500 000 €. Siège social : 59866 Villeneuve d'Ascq – SIREN 325 307 106 RCS LILLE METROPOLE. Intermédiaire d'assurance enregistré auprès de l'ORIAS sous le n° 07023493 Délai légal de rétractation de 14 jours à compter de la signature de votre contrat. Le concessionnaire Cuisinella est mandaté à titre non exclusif afin d'apporter son concours à la réalisation du contrat de crédit sans agir en qualité de prêteur, il ne dispose d'aucun pouvoir d'octroi ou de gestion du crédit . * Voir liste des magasins participants sur www.ma.cuisinella/fr-fr/avantages-cuisinella/financella

(1) Sous réserve de la signature d'un avenant et de l'acceptation par Cofidis.

(2) Remboursement total ou partiel possible conformément à la réglementation

→ Envie de changer d'avis ?

Dans les 100 jours après la livraison de votre cuisine, vous avez la possibilité de changer la couleur de vos façades et vos poignées, gratuitement (hors pose et livraison).

Cette offre est valable dans les magasins participants pour tout bon de commande initial signé à partir du 9 janvier 2019 et après paiement intégral du projet concerné. La liste des magasins non-participants est consultable sur le site www.ma.cuisinella

Cuisinella vous offre la possibilité de changer vos façades, vos poignées et les fileurs dans les 100 jours après la livraison ou l'enlèvement de votre cuisine dans les conditions suivantes :

Vous avez la possibilité de changer une partie ou la totalité de vos façades, des gammes de cuisine Rapides et Tentations. Pour les gammes E-line, V-line, Jet, Pure et Lena, le droit de changer d'avis ne peut s'appliquer que pour un produit dans la même gamme que celle achetée initialement.

Cuisinella prend à sa charge uniquement la marchandise. La livraison et la pose (pose facultative) sont facturées en sus au tarif en vigueur dans le magasin.

Pour bénéficier de cette offre, les conditions suivantes doivent s'appliquer :

- L'échange se fait dans le même point de vente que la commande initiale
- L'offre est valable uniquement sur les cuisines à implantation identique à la commande initiale
- L'offre s'applique uniquement pour des marchandises jusqu'au même niveau de prix que la commande initiale : façades, poignées et fileurs
- L'offre est limitée à un seul changement quel que soit le nombre de façades changées et ne peut être activée que pour commander des produits différents/distincts de ceux commandés initialement.
- Cette offre ne peut être activée qu'au profit d'un modèle compatible aux caissons commandés initialement. La faisabilité technique sera à valider par votre concepteur vendeur.

Le droit de changer d'avis est applicable sur un ensemble à savoir « façade, fileur et poignée ». Le changement des poignées seules n'est pas compris dans l'offre.

Cette offre, réservée aux particuliers, est cessible sur présentation de la facture originale et uniquement si la cuisine reste sur le lieu d'installation initial.

Tout achat d'une cuisine d'exposition est exclu de l'offre.

Cette offre ne peut faire l'objet d'un remboursement, d'un avoir ou de toute autre remise commerciale.

➔ Envie d'accéder à mes infos en toute simplicité ?

Cuisinella met à votre service un espace personnel sur www.ma.cuisinella. Vous pourrez y préparer votre projet et y retrouver vos inspirations et favoris, vos simulations de financement, ainsi que les infos de votre magasin.

➔ **L'installation selon mes envies**

Vous choisissez :

- les services de poseurs professionnels
- des supports tutoriels pour vous accompagner, si vous souhaitez poser vous-même votre aménagement.

Si vous optez pour le service d'un poseur professionnel, vous bénéficierez de l'expérience de poseurs formés référencés par votre magasin Cuisinella.

Si vous souhaitez poser vous-même votre aménagement, nous mettons à votre disposition sur le site www.ma.cuisinella :

- des vidéos en ligne accessibles 24h/24,
- des guides de pose et tutoriels détaillés
- et tous les conseils pour vous permettre d'installer votre aménagement en toute sérénité !

➔ **Vos envies changent ? Vos façades aussi !**

Du 1^{er} au 5^{ème} anniversaire de votre cuisine, vous pouvez changer le look de vos façades et ce aux conditions préférentielles présentées lors de votre achat.

Cette offre est valable dans les magasins participants pour tout bon de commande initial signé à partir du 9 janvier 2019 et après paiement intégral du projet concerné. La liste des magasins non-participants est consultable sur le site www.ma.cuisinella

Vous avez la possibilité de changer une partie ou la totalité de vos façades du 1^{er} au 5^{ème} anniversaire, à compter de la date de livraison ou d'enlèvement de la cuisine.

Ce changement fera l'objet d'une nouvelle commande à votre charge à un prix préférentiel communiqué à titre indicatif dans le bon de commande initial. La livraison et la pose (pose facultative) sont facturées en sus au tarif en vigueur dans le magasin au moment de la nouvelle commande.

Pour bénéficier de cette offre, les conditions suivantes doivent s'appliquer :

- L'échange se fait dans le même point de vente que la commande initiale
- L'offre est valable uniquement sur les cuisines à implantation identique à la commande initiale sur les gammes de cuisine Rapides et Tentations. Pour les gammes E-line, V-line, Jet, Pure et Lena, le droit de changer d'envie ne peut s'appliquer que pour un produit dans la même gamme que celle achetée initialement.
- Le droit de changer d'envie ne peut être activé que pour commander des produits différents/distincts de ceux commandés initialement.
- L'offre est limitée à un seul changement, quel que soit le nombre de façades changées
- Cette offre ne peut être activée qu'au profit d'un modèle compatible aux caissons commandés initialement. La faisabilité technique sera à valider par votre concepteur vendeur.

Le droit de changer d'envie est applicable sur un ensemble à savoir « façade, fileur et poignée ». Le changement des poignées seules n'est pas compris dans l'offre.

Cette offre, réservée aux particuliers, est cessible sur présentation de la facture originale et uniquement si la cuisine reste sur le lieu d'installation initial.

Tout achat d'une cuisine d'exposition est exclu de l'offre.

Cette offre ne peut faire l'objet d'un remboursement, d'un avoir ou de toute autre remise commerciale.

Plus d'informations et détails sur les garanties et conditions, veuillez vous rapprocher de votre magasin.